

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/10/08/2020043294/justel>

Dossier numéro : 2020-10-08/10

Titre

8 OCTOBRE 2020. - Arrêté ministériel portant approbation du règlement d'ordre intérieur de la Commission d'agrément en parodontologie

Source : COMMUNAUTE FRANCAISE

Publication : Moniteur belge du 16-10-2020 page : 75115

Entrée en vigueur : 08-10-2020

Table des matières

Art. 1-3

[ANNEXE.](#)

Art. N

Texte

Article [1er](#). Le règlement d'ordre intérieur de la Commission d'agrément en parodontologie annexé au présent arrêté est approuvé.

[Art. 2](#). Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

[Art. 3](#). La Ministre ayant l'agrément des prestataires de soins de santé dans ses attributions est chargée de l'exécution du présent arrêté.

[ANNEXE.](#)

[Art. N](#). Règlement d'ordre intérieur de la Commission d'agrément en parodontologie
(NOTE : pour le règlement, voir 2020-04-30/45)